THIANT

[THiANT] infos

Ville de Thiant - Bulletin d'information municipale - Octobre 2023 - N° 38

Voyage des aînés
page 04

Le Collège : la SEGPA
page 13

Commémoration du CAPER
page 15

Gala de l'école de danse
page 18

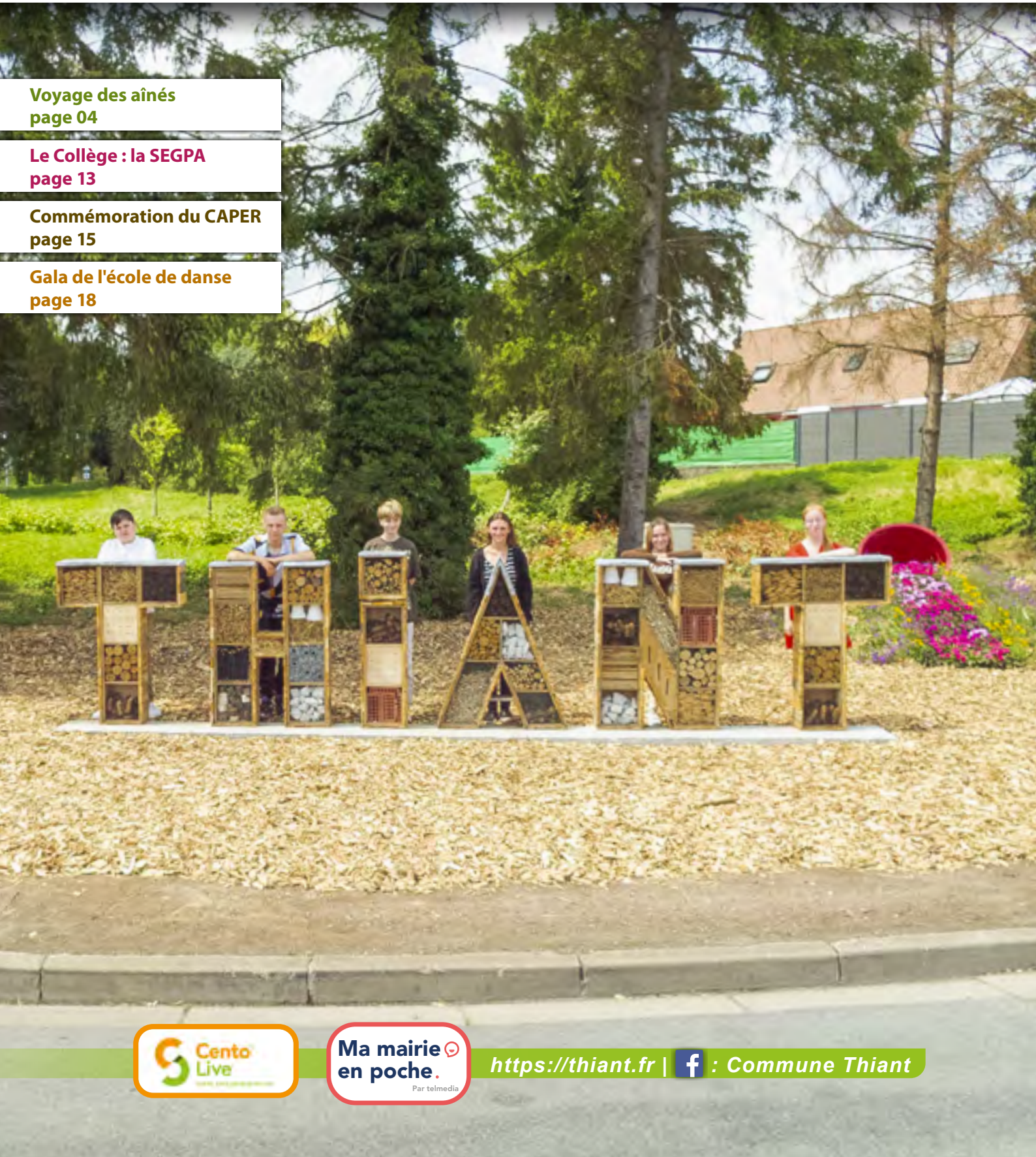

Cento Live

Ma mairie en poche. Par telmedia

https://thiant.fr | : Commune Thiant

État-Civil

Naissances

Chloé, Christine, Marie Houze
née le 28 mai 2023

Jules, Donovan Guidez
né le 19 juillet 2023

Nahel Belbekir Visée
née le 22 juillet 2023

Ladislas Hautcœur
né le 28 juillet 2023

Zinedine, Hasni, Abderrahmane Zaoui né le 11 août 2023

Raphaël Hamadou
né le 24 août 2023

Décès

Francis, Clément Tichoux
décédé le 29 mai 2023

Pauline, Clémentine, Marie-Joseph Viverberg née Morelle
décédée le 6 juin 2023

Laure, Isabelle Clément
décédée le 14 juin 2023

Émile Barbieux
décédé le 16 juin 2023

Edmond, Alphonse Ménard
décédé le 25 juin 2023

Claude Carlier
décédé le 1er juillet 2023

Danièle, Ferdinande, Mireille Raux née Caniez
décédée le 4 juillet 2023

Gérard Malabœuf
décédé le 7 juillet 2023

Mustafa, Ali Kharbach-Mangot
décédé le 20 juillet 2023

Jean-Luc Anderlin
décédé le 21 juillet 2023

Alain, Benoit Lefebvre
décédé le 17 août 2023

Baptêmes Républicains

Olivia, Alisson, Caroline Turlot et César, Fabien, Mathieu Turlot (27.05.2023)

Lili Delaforterie Brotcorne (22.07.2023)

Ambre Balasse (19.08.2023)

Mariages

Cindy Timbert et Mélissa, Héléna Fievet le 10 juin 2023

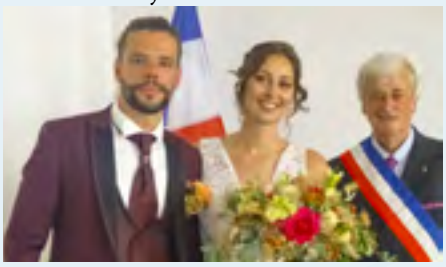

Syréna, Sabrina Serra et Romain, Claude Habrzyk le 17 juin 2023

Joséphine De Vito et Jean-Pierre, Roger Boulanger le 8 juillet 2023

Cindy, Irène, Armande Domzalski et Clément, Alphonse Deschamps le 8 juillet 2023

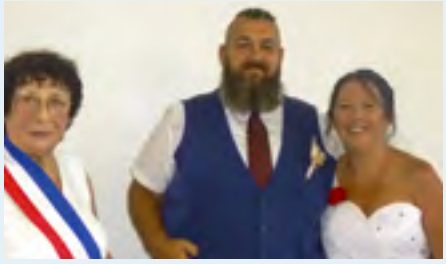

Rachel, Mathilde, Sergine Brotcorne et Wilfried, René, Maurice Delaforterie le 22 juillet 2023

Mélanie, Irène, Isabelle-Thérèse Dufour et Dylan Joly le 5 août 2023

Aurélie Hennaut et Jimmy Balasse le 19 août 2023

SOMMAIRE

Votre ville p. 04 à 07
Enfance / Jeunesse p. 08 à 13
Associations p. 14 à 17
Culture / Loisirs p. 18 à 19
Informations & Agenda p. 20 à 23
Tribune de l'opposition p. 22

Thiant infos n°38 - Bulletin municipal de la ville de Thiant - Octobre 2023 - **Directeur de la publication** Marc Wattiez, Maire - **Conseillère déléguée à l'information** Sylvaine Gérard **- Conception et rédaction** Jérôme Janura **- Impression** Imprimerie Danquigny **- Mairie de Thiant** Rue Anatole France 59224 Thiant - ***Tél.*** 03.27.24.59.40 - ***Fax :*** 03.27.24.55.89 - ***E-mail :*** accueil@thiant.fr - **Horaires d'ouverture** ***du lundi au vendredi*** 8h30-12h et 13h30-17h ***Fermée le samedi***

Chères Thiantaises, chers Thiantais,

Avant les vacances d'été, qui, je l'espère, vous ont été très agréables, beaucoup d'événements ont eu lieu depuis mai dans notre village.

Tout d'abord, le gala de l'école de danse qui a été d'une grande qualité, mettant en valeur élèves et professeurs. Ensuite, les fêtes de fin d'année scolaire avec les traditionnelles chorales des écoles, distribution des prix et kermesse qui ont attiré tous les parents d'élèves. Nous restons l'une des rares communes à maintenir la distribution des prix qui récompense chaque écolier des efforts fournis toute l'année et nous y tenons beaucoup.

En juillet, le centre aéré a été bien fréquenté par nos enfants ravis de la variété des animations. La fête du centre a été une belle réussite et un moment de grand rassemblement pour la population. Merci aux bénévoles qui rendent cette fête possible. Les centres des petites vacances sont reconduits (sauf à la période de Noël).

Début septembre, la fête de la Libération a connu un grand succès grâce à l'animation du camp militaire des VMT, suivi d'un magnifique feu d'artifice. Le repas au P'tit Baltar, à Nesle, et le repas au Chalet de l'étang au Quesnoy ont été appréciés de nos aînés. Enfin, la brocante organisée par le club de foot, a été visitée par de nombreux badauds ravis. Cependant, un accident nous a causé une grande frayeur et a terni cette belle journée. Heureusement, le petit garçon de 5 ans, renversé par une trottinette lancée à trop vive allure, s'en est finalement bien sorti après plusieurs jours d'hospitalisation. Nous lui souhaitons tous nos voeux de bonne santé.

Mi juillet, nous avons rétabli l'éclairage public nocturne. Il est maintenu jusqu'à présent. Une fois les économies de consommation réalisées pendant la période d'hiver 2022 - 2023 connues, nous prendrons une décision en conséquence. Cependant, les lampes à sodium les plus énergivores seront bientôt remplacées par des ampoules LED à basse consommation. Le coût est important et cela se fera rue par rue, mais nous permettra de consommer moins, tout en garantissant une bonne sécurité la nuit.

Côté travaux, l'aménagement de l'ancienne Caisse d'Épargne est commencé et les réparations extérieures suivront. L'affectation des locaux (Caisse d'Épargne, ancien magasin SOCOMA) se fera en fonction des besoins. En 2024, les fuites de l'église seront colmatées, les chéneaux changés, la toiture du transept nord restaurée et une entrée et une place de parking PMR aménagées. Le muret autour du monument aux morts sera détruit et les trottoirs refaits. Le dos d'âne de la rue Salengro a été adouci. La sécurisation de la rue Jean Jaurès est en cours (côté Prouvy)et des aménagements sécuritaires seront également réalisés dans la rue Henri Barbusse, très accidentogène. L'objectif est la réduction de la vitesse dans ces rues très passantes. Des noms de dames connues pour leur engagement ont été attribuées aux 4 rues du Parc de l'Écaillon.

Un accord a été signé entre la SIGH et la commune pour la construction de 26 logements pour aînés (béguinage de la Ferme Jourdan) et pour la mise à zéro de la cour de l'ancienne boucherie Méresse, futur parking (rue Gambetta).

Le giratoire, côté école maternelle a été embelli par un fleurissement remarquable réalisé et entretenu par les ouvriers communaux et par la pose du monumental hôtel à insectes, réalisé par la section SEGPA du collège et représentant le nom "THIANT". L'école a repris avec 9 classes élémentaires et 5 maternelles. La cantine à 1€ fait de nombreux adeptes (270 repas / jour), la garderie périscolaire fait le plein (70 à 80 enfants matin et soir) et les préaux verront prochainement le jour.

Le recensement de toute la population thiantaise aura lieu début 2024. Les modalités vous seront bientôt communiquées.

Je termine en vous souhaitant une belle période automnale et tout le courage nécessaire pour faire face à la situation économique qui ne cesse de se dégrader, surtout à l'approche de l'hiver avec les hausses des carburants, des énergies et des dépenses ménagères. Pour certains, il est déjà difficile de se nourrir correctement, alors comment feront-ils pour le reste ?

Cordialement,

Votre Maire, Marc Wattiez

Voyage des aînés

Le 23 mai dernier, les aînés ont été transportés en bus au P'tit Baltar à Nesle pour un repas spectacle qui leur en a mis plein la vue : de Sylvie Vartan à Amy Winehouse en passant par Jean Gabin et bien d'autres, accompagné d'un excellent repas. Un moment inoubliable pour nos aînés.

Le P'tit Baltar, cabaret music-hall situé à Nesle, a accueilli nos aînés pour un déjeuner-spectacle de toute beauté. Les interprétations très réalistes d'artistes de toutes époques et de toutes nationalités les ont émerveillés et les interventions parodiques étaient drôles à souhait.

Nos aînés ont pu profiter de la scène pour danser sur de la musique variée interprétée par les musiciens de talent du cabaret.

Un repas de qualité a été servi par un personnel discret et sympathique. Nos aînés ont tous apprécié ce moment de convivialité offert par la municipalité.

Distribution du cadeau de fête des mères

Les mamans inscrites se sont présentées tout au long de la journée du 2 juin pour recevoir leur carte cadeau offerte par la municipalité. Elles ont ainsi pu se faire plaisir avec l'achat de leur choix ou faire plaisir à un proche car les mamans restent toujours les plus généreuses des femmes et pensent le plus souvent aux autres avant elles-mêmes.

Ducasses de juin et d'octobre

Comme toujours, le troisième week-end du mois de juin et le premier d'octobre voient arriver les forains et leurs manèges pour le plus grand plaisir de nos jeunes !

Le temps quelque peu incertain de cette mi-juin n'a pas découragé nos jeunes Thiantais.es qui se sont rendus sur cette ducasse de juin en nombre. Par contre celle d'octobre a bénéficié d'un magnifique temps et c'est le mardi que la fréquentation a été la plus importante. Les parents ont été sollicités par les plus jeunes d'entre eux afin de les accompagner et de sortir leur porte monnaie ! Mais que ne ferait-on pas pour nos enfants !

ENTREPRENDRE

Les deux plumes – Écriture et Créations

Vous n'êtes à pas à l'aise pour écrire ou répondre à un courrier, à un mail ? Vous devez rédiger un dossier, un discours et vous avez besoin d'une aide ? Mais peut-être n'avez-vous tout simplement pas le temps ni l'envie de rédiger ?... Les deux plumes – Ecriture et Créations vous accompagne, vous aide dans vos rédactions en tout genre et réalise également des contenus écrits de communication.

Les prestations s'adressent aux particuliers/aux professionnels et vont des courriers destinés aux administrations publiques ou privées (CAF, Impôts, France Emploi, Mutuelle…), en passant par des documents professionnels (CV, lettre de motivation, dossiers VAE ou de reconversion), des correspondances professionnelles ou personnelles, et également des discours, des contenus de communication.

Les deux plumes
Ecriture et Créations

06 52 89 75 71 | severine@lesdeuxplumes.fr
facebook.com/lesdeuxplumes.ec

Départ en retraite de Janine Czopek

Figure incontournable du Groupe Scolaire, Janine a pris une retraite bien méritée.

Connue et appréciée de tous au Groupe Scolaire Ansart, Janine a un parcours professionnel très riche et varié. De l'électrotechnique à la réparation de cycles en passant par la couture… Elle termine sa carrière professionnelle au service des enfants de Thiant toujours le sourire aux lèvres. Nous lui souhaitons une longue et belle retraite.

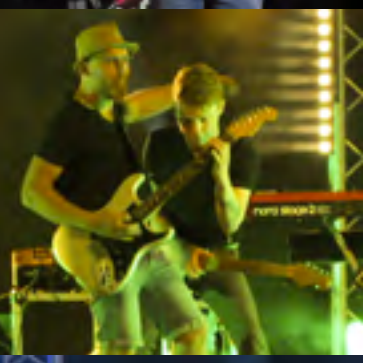

Fête Nationale

Cette année il y a eu du changement pour la Fête Nationale. Le concert du 13 juillet a bien eu lieu, mais pas la retraite aux flambeaux ni le feu d'artifice. Le défilé de commémoration du 14 juillet a lui aussi bien eu lieu.

Un peu de changement ne fait pas de mal. Vu la multitude de feux d'artifices se déroulant le 13 ou le 14 juillet, de nombreuses communes, dont Thiant fait partie, ont décidé d'avancer ou de retarder ce spectacle pyrotechnique si apprécié de nos concitoyens. Pour Thiant, ce spectacle s'est déroulé lors de la fête de la Libération de Thiant, soit le 2 septembre (voir p. 7).

Le concert du 13 juillet s'est tenu salle des fêtes devant un public qui a su apprécier la qualité musicale des 2 groupes. En première partie, Quai N°2 a proposé des reprises blues et rock de différentes époques avec des solos de guitare de très belle facture et un excellent jeu scénique. La deuxième partie était assurée par Groupe 3D qui a fait danser et chanter le public sur des titres variés du répertoire français et international. Le dynamisme communicatif de la chanteuse et des musiciens l'accompagnant n'a eu d'égal que la qualité musicale de cette prestation.

Le 14 juillet, l'Harmonie municipale a conduit le défilé au départ de la place Gélin pour se rendre au monument aux morts (voir p. 19). L'adjointe aux finances, Stéphanie Wattiez, a prononcé un discours avant le dépôt de gerbes, à la suite de quoi l'ensemble des participants s'est retrouvé salle des fêtes pour le verre de l'amitié.

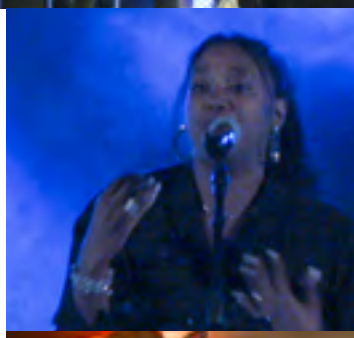

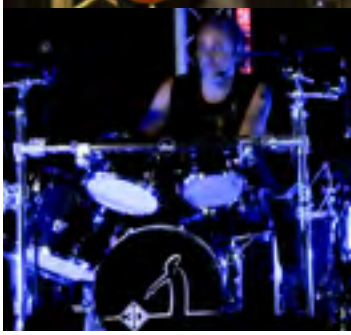

ENTREPRENDRE

1, rue Roger Salengro 59224 Thiant | Tel. 03 27 40 91 85
Facebook : Capucine Fleurs Thiant

Capucine, une nouvelle vie...

Nous sommes heureux de vous annoncer le changement au sein de la direction de Capucine avec la reprise de votre magasin de fleurs par Mme Christine Desforges, Directrice générale et Maurice Desforges, Président.

Notre volonté a été forte pour conserver un fleuriste au sein de la ville de Thiant.

Avant tout, Capucine fera preuve de créativité en proposant des nouveautés, des créations esthétiques et harmonieuses à ses clients. Pour accompagner ces changements de nouveaux horaires ont été mis en place :

Lundi : Fermé

Mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h00 à 12h00 - 14h30 à 19h00

Mercredi : 09h00 à 12h00 - Fermé l'après-midi

Dimanche : 9h30 à 12h30

Dès à présent venez nombreux, à la réouverture de votre magasin.

Christine de Capucine.

Libération de Thiant

Camp militaire WW2, expositions, baptême en Dodge ou en Jeep, concerts, feu d'artifice, défilé, dépôt de gerbes, c'est un beau programme proposé les 2 et 3 septembre par l'association des VMT avec le concours de la Mairie et l'aide de sponsors privés.

Depuis une dizaine d'années, l'association des Véhicules Militaires Thiantais (VMT), avec le concours de la Mairie et de sponsors privés, commémore la libération de Thiant de l'occupation allemande par les américains avec la tenue d'un camp militaire de la seconde guerre mondiale. Tentes, véhicules d'époque et adhérents de l'association en tenue militaire prennent possession, le temps d'un week-end, de la salle Delaune et du terrain adjacent pour nous replonger dans l'atmosphère du milieu du XXe siècle. Une partie des véhicules a sillonné la campagne Thiantaise emmenant des adhérents et le public qui a réservé sa place.

L'association CAIT (Club d'Aéromodélisme Indoor de Thiant) exposait salle Delaune (voir page 18) aux côtés du petit musée de Philippe Drancourt. Ce dernier présentait des vêtements, des armes, des affiches, des livres et divers objets de 39 - 45. Le club RC Tank Wolf a proposé des reconstitutions de combats de tanks radio commandés dans des parcours faits main mettant en avant le réalisme des chars et la dextérité des pilotes.

En début de soirée, le Brass Couss Band a mis une ambiance musicale dynamique à la buvette extérieure suivi par celle du duo acoustique Nut's dans la salle Delaune. Les personnes présentes ont apprécié la qualité des deux groupes aux ambiances complètement différentes. A 22h30 était tiré le feu d'artifice dont la synchronisation avec la musique l'accompagnant a été remarquée et appréciée par les Thiantais présents.

Les véhicules militaires se sont rendus, le lendemain, en convoi à la stèle des américains, dressée en l'honneur des 4 G.I. tombés lors de la libération de notre village. Mme Céline Dumaine, première adjointe en charge de la Culture et de la Citoyenneté, a tenu le rôle de maître de cérémonie, en présence de M. le Maire, de M. le député Sébastien Chenu et d'une majorité d'élus. L'Harmonie Municipale a assuré les différents morceaux indispensables à cette cérémonie. L'ensemble des participants s'est ensuite rendu au camp militaire où le vin d'honneur, offert par la municipalité, les attendait. Pendant ce moment de convivialité, le groupe Happy Swing Orchestra a donné un concert reprenant des classiques du jazz des années 30 à 50.

Concerts, expositions, convivialité, partage, commémoration… cet événement permet de réunir culture et citoyenneté comme peu d'autres ! Et la chaleur et le beau temps étaient de la partie ! Rendez-vous l'année prochaine.

Groupe Scolaire Ansart

La fin d'année a été, encore une fois, riche en événements pour les élèves de l'école primaire : chorale, kermesse, remise des prix et une animation Ch'ti à la restauration scolaire !

Chorales

Le 13 juin, les élémentaires, du CP au CE2, ont proposé aux parents venus en nombre, une prestation chantée ayant pour thème les musiques du monde. Les élèves ont, pour l'occasion, réalisé des tableaux représentant les 5 continents plus un pour le Pôle Nord et un avec la Terre entourée d'empreintes de mains multicolores. Ainsi, le tableau correspondant au continent d'origine du chant passait de mains en mains, naviguant au-dessus des têtes des enfants.

Le 15 juin, c'était au tour des CM1 et CM2 de chanter pour leurs parents. La salle des fêtes était aussi pleine que 2 jours plus tôt. Le thème était sensiblement le même : "Voyage autour du Monde en chanson". Là encore, les enfants ont proposé des chants variés et en différentes langues ! Un exercice peu évident mais dont ils se sont tirés avec brio grâce à l'implication de leurs professeurs. Bravo à tous pour ces superbes prestations et à Hinata Fourez, à Éva Moriamez et à Alicia Couet Lhoir pour leurs performances vocales.

Les maternelles se sont présentées sur les planches de la salle des fêtes le 27 juin avec une chorale haut en couleurs ! Sur le thème de la nature, les enfants ont réalisé des tableaux représentant des fleurs, des papillons, un arc-en-ciel et des oiseaux. Ils étaient tous déguisés sur le même thème ajoutant encore plus de charme et de couleurs à leur prestation. Déambulant entre les rangs des spectateurs en mode carnaval, ils ont ensuite rejoint la scène pour entonner des chants qui ont été appréciés des parents et qui ont très bien été rendus. Félicitations !

Remise des prix et fête des écoles

Le 1er juillet, dès 10h, les enfants de l'école élémentaire étaient invités à la salle des fêtes pour la remise des prix, offerts par la Municipalité, récompensant une année de scolarité. Voici le discours d'introduction de Sylvie Devos, Conseillère déléguée à l'éducation, à la jeunesse et aux ALSH :

"CHERS ENFANTS

MESDAMES LES DIRECTRICES, MESDAMES ET MESSIEURS LES ENSEIGNANTS

MESDAMES MESSIEURS LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVE

CHERS PARENTS

L'année scolaire 2022/2023 est sur le point de s'achever et la municipalité a décidé de faire de ce moment de remise des prix, un temps de partage avec vous, les parents, la famille, l'équipe enseignante…

Cela, dans le but que, vous, les enfants, soyez mis à l'honneur et receviez un prix pour votre travail de tous les jours à l'école.

Plus de photos des événements du groupe scolaire Gustave Ansart.

Qui ne se souvient pas des remises des prix d'antan ? De vos propres remises de prix…

C'est pourquoi, au nom de Mr le Maire et des élus je vous souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Je veux m'adresser aux enseignants des 2 écoles (maternelle et élémentaire), aux ATSEM, grande aide des enseignants, au personnel municipal travaillant à/ou pour l'école au service de vos enfants tous les jours, et, les remercier pour leur professionnalisme.

Leur implication bienveillante auprès de vos enfants contribue à leur épanouissement.

Hier, Mme CZOPEK, Janine pour les enfants, a fait son dernier jour de nettoyage des locaux et d'accompagnement des enfants à la cantine, après 30 années, pour une retraite bien méritée.

Une petite fille, triste de son départ, a dit : « Moi aussi je veux partir avec toi à la retraite ».

La municipalité met un point d'honneur à donner, à l'école, les moyens financiers et humains au service de tous.

J'ai pu observer, comme vous je pense, tout au long de l'année, la réalisation de leurs projets avec succès.

Les enfants en ont profité pleinement (sorties, spectacles, chorales…).

Le Groupe Scolaire a été audité cette année et le retour d'évaluation est plus que positif.

Beaucoup de travail pour l'audit pour les enseignants mais quelle récompense ! Encore toutes mes félicitations.

Je n'oublie pas les représentants des parents d'élèves et l'Association des parents d'élèves pour l'organisation de cette kermesse.

Merci à vous tous pour votre présence et place aux récompenses.

Passez une bonne journée, profitez de ce moment et je vous souhaite de bonnes vacances."

La remise des prix des élémentaires s'est conclue par une flashmob.

À 11h, c'était au tour des maternelles de recevoir leurs prix.

Dans l'après-midi, la fête des écoles s'est déroulée sous forme de kermesse sur le plateau de la salle de l'enfance. Les nombreux jeux d'adresse, le stand de maquillage et la petite restauration (gâteaux et cookies maison, bonbons et barres chocolatées) ont ravi les enfants et leur ont fait passer un moment inoubliable.

Animation Ch'ti à la cantine

Au menu de cette animation Ch'ti proposée par notre prestataire API, de la carbonnade flamande accompagnée de frites puis une gaufre au sucre ou de la barbe à papa en dessert. Pour le décor, de grands portraits des géants du Nord, des parapluies multicolores, des lampes à pétrole, des gourdes de mineur en fer, des coqs décoratifs, des photos du carnaval de Dunkerque et de ducasse ont été installés par l'équipe de la restauration scolaire afin de plonger les enfants dans une ambiance qu'ils connaissent bien mais qu'ils oublient parfois. Les enfants se sont régalés de ce bon repas issu de nos traditions culinaires.

La Municipalité participe à hauteur de :

- 50€ / enfant pour les fournitures de rentrée (maternelle et élémentaire)
- 16,50€ / enfant d'élémentaire et 14,50€ / enfant de maternelle pour les voyages de fin d'année

La municipalité finance également : les bus pour les sorties piscine, les goûters et les cadeaux de Noël (maternelle), le mobilier et les matériels qui sont renouvelés au besoin, les tablettes, les vidéo projecteurs, les ordinateurs, les peintures et les jeux dans la cour, les dictionnaires pour les CM2… Et ce pour l'ensemble des élèves, soit 116 en maternelle et 209 en élémentaire.

ALSH d'été

En été, les ALSH concernent les enfants de 3 à 16 ans. Ils ont la possibilité de passer trois semaines avec des animateurs qui leur concoctent un programme adapté à leur âge et à leurs centres d'intérêts. Aux nombreuses activités s'ajoute la fête du centre qu'il ne faut surtout pas rater !

L'ALSH d'été a fonctionné à la journée, de 9h à 17h, du 10 au 28 juillet, avec un service garderie de 7h30 à 9h et de 17h à 18h, avec la restauration du midi et le goûter de l'après-midi préparés par la cuisinière Fadela de chez API. Pour les maternelles, la directrice était Audrey Bogaarts et c'est Fernando Jesus De Soares qui tenait le rôle de directeur des 6 - 14 ans.

Maternelles

Les enfants ont été répartis en 3 groupes par tranches d'âge :

- 3 / 4 ans avec Camille et Élise
- 4 / 5 ans avec Inès et Thaïs
- 5 / 6 ans avec Cédric, Ludivine, Océane et Célia

Valérie et Florence étaient en aide animateur sur les 3 groupes.

Le thème, cette année, était “Le Fantastique”. Les enfants ont ainsi profité d'activités diverses (manuelles, sportives, grands jeux, maquillage, jeux libres…) en rapport avec le thème. Ils ont, par exemple, créé des trolls, des fées, des oreilles d'elfe, des masques de troll…

Les animateurs ont mis en place 4 grands jeux : “Troll fou”, “À la recherche de la Fée meringue”, “Retrouve les pétales de Lily” et “Fuis l'ogre”. Les enfants se sont beaucoup amusés. Une structure gonflable a été installée dans la cour des élémentaires le mardi 18 juillet, ainsi qu'une pêche aux canards. Les enfants ont pu pleinement en profiter et se régaler d'une bonne barbe à papa faite sur place par les animateurs.

Une soirée cinéma était organisée le mercredi 19 juillet. Pour l'occasion, les enfants ont dîné au centre. Le repas préparé par Fadela se composait de concombre, de pâtes à la bolognaise et d'une barre glacée. Pendant la projection du dessin animé “Le Royaume des Étoiles”, les enfants se sont régalés de popcorn, comme au cinéma !

Le département du Nord a offert gracieusement une animation “Éveil sportif” aux 3 groupes dans le cadre du dispositif “Village en sport”.

Le jeudi 13 juillet, les enfants ont fait une sortie “Ferme d'aventure et de découverte”. C'est à la ferme “Le Camelus” qu'ils ont passé une très bonne journée pendant laquelle ils ont participé à un atelier adapté au thème du centre et découvert et nourri des autruches, des kangourous, des faons…

Le mardi 25 juillet, un spectacle de marionnettes “Niko le gardien des fées” a été donné par un intervenant extérieur. Les enfants ont adoré ! Et la dernière sortie au cinéma Mégarama de Denain leur a permis de voir “Élémentaire” qu'ils ont tous apprécié.

Pendant les nuits, au centre, les fées et les lutins ont construit leurs maisons. C'est avec un immense plaisir que les enfants allaient voir chaque matin ce qui avait été fabriqué pendant la nuit.

De l'avis général, tout le monde a passé un très bon centre et le retour des parents a été très bon également.

6 - 14 ans (du CP à la 4ème)

Les enfants ont été répartis en 3 groupes par tranches d'âge :

- Groupe C encadré par Gayane, Lydie, Florian, Julie et Morgane
- Groupe B encadré par Adam, Madison, Syrine, Anaëlle et Andréa
- Groupe A encadré par Inès, Imrân et Célia

Le thème choisi par l'équipe encadrante était "Les Carnavals autour du monde". Ainsi, les enfants ont profité de diverses activités (manuelles, culinaires, grands jeux) en lien avec le thème qui les a fait voyager aux carnavals de Rio, Venise et Pékin. Ils ont, par exemple, créé des masques et des décorations pour les salles d'activité et pour la fête du centre, confectionné des brochettes de fruits, des pancakes, des cookies et ont pris un p'tit dèj' préparé par leurs soins au centre ! Les animateurs ont également mis en place un "Rallye Photos", des "Jeux Olympiques", un "Koh-Lanta", un jeu de piste et un escape game.

Tous les enfants ont bénéficié d'une sortie au parc Walibi, d'un après-midi à la piscine de Denain et d'un mini camp à Saint-Laurent-Blangy (activités canoé / rafting, course d'orientation et disc golf pour les groupes A et B, tir à la sarbacane pour le groupe C). Le groupe A et les enfants non campeurs du groupe B ont passé une journée à Calais (Prison Island le matin et plage l'après-midi). Les groupes B et C ont passé une journée au LabyParc de Saint-Josse (accro-branche, structure aquatique, kart à pédale, tyrolienne, jeux gonflables et labyrinthe géant).

Le département du Nord a gracieusement offert, aux enfants, des animations sportives (tennis, tennis de table, squash, rugby et athlétisme) dans le cadre du dispositif "Le Nord fait ses Jeux". Ce dispositif s'adresse aux communes de moins de 5 000 habitants dont une structure sportive a été financée ou co-financée par le département du Nord.

Les animateurs remercient particulièrement la CAPH pour le prêt de jeux de société et de jeux anciens en bois, utilisés par les enfants lors du temps d'accueil matinal et du temps calme d'après repas du midi.

La fête du centre

Le samedi 22 juillet, le terrain de foot a accueilli des structures gonflables, un bassin avec des minis pédalos et une aire de combat de sumo qui a fait le bonheur des enfants de tous âges. Le traditionnel repas suivi du bal populaire s'est bien déroulé salle de l'enfance.

Le spectacle de danse s'est fait dimanche, dans une salle des fêtes bondée. Des interludes humoristiques réalisés par les animateurs annonçaient les danses préparées par les différents groupes. Bien qu'ils n'aient pas eu beaucoup de temps pour les apprendre, les enfants s'en sont plutôt bien sortis. Lors de l'entracte, Hinata Fourez et Anthony Botte nous ont fait l'honneur d'une belle prestation vocale chacun leur tour d'abord puis en duo. Ce spectacle drôle et coloré a ravi tout le monde.

Les photos de la kermesse et de la fête du centre de juillet 2023

Collège Jean-Jacques Rousseau

La chorale du collège s'est produite en concert avec un groupe de rock sur la scène de la salle des fêtes. Le remise des prix a récompensé les élèves les plus méritants. La section SEGPA a inauguré les hôtels à insectes et une boîte à livres avec la municipalité.

Concert Rock

La chorale du collège s'est associée au groupe de rock 2JRock pour fêter la musique le 23 juin à 19h à la salle des fêtes. Des classiques du rock ont été interprétés avec brio par le groupe et l'intervention de la chorale a ajouté de la profondeur et de la fraîcheur aux compositions. La complicité entre le groupe de rock et la chorale s'est ressentie dans la qualité du rendu. Les parents et toutes les personnes présentes ce soir là s'en sont bien rendu compte et ont vraiment apprécié ce concert.

Remise des prix

La salle des sports du collège a accueilli, le 30 juin, les élèves méritants pour une remise de prix avec la participation de la municipalité. Le prix de la performance sportive de l'année a été remis aux filles ayant terminé cinquièmes au championnat de France de gymnastique acrobatique. Elles se sont vu remettre un diplôme, un livre et un jogging sur lequel est floquée leur performance.

Les autres prix ont récompensé l'excellence d'une année passée dans l'établissement par l'attribution d'un sac en toile contenant des goodies estampillés “Ville de Thiant” et d'un diplôme.

Section SEGPA

Des hôtels à insectes, formant le mot THIANT, réalisés par les élèves de la section SEGPA du collège, ont été inaugurés le 30 juin dernier. Pour l'occasion, le Principal du collège, M. Oleszczynski, la Directrice de la SEGPA, Mme Lien et les professeurs Mme Coutts et M. Bonel ainsi que nombre d'élus ont accompagné les élèves de la section. Fiers mais timides, ces derniers ont été motivés par les édiles qui les ont chaleureusement félicités pour le superbe travail accompli. Les élèves ont été invités à couper le ruban tricolore officiel à toute inauguration. Ils en ont même gardé un morceau ! Positionnés à l'entrée du village, à proximité du giratoire près du Groupe Scolaire, les hôtels à insectes sont bien visibles et s'intègrent parfaitement dans le paysage.

La délégation s'est ensuite rendue en centre ville, sur l'espace vert jouxtant la Caisse d'Épargne, pour l'inauguration de la boîte à livres nouvellement installée. Réalisée également en collaboration avec les Services Techniques Municipaux, elle est destinée à partager des livres entre habitants. On peut y trouver des romans fictifs ou historiques, des bandes dessinées, des livres de cuisine, d'art… Tout dépend des livres que vous, Thiantais.es, y avez déposés. Et le banc a proximité peut permettre de s'installer pour bouquiner tranquillement.

Ensuite, la Municipalité a invité les jeunes et leurs professeurs à partager une collation dans la salle des mariages, en Mairie, où leur ont été remis un sac en toile, un t-shirt et une gourde.

Encore félicitations aux élèves pour leur implication et l'excellent travail fourni. Et merci à l'équipe pédagogique et à la Municipalité pour leur concours.

QUI SUIS-JE ?

Réponse : Anatole France (1844 - 1924). Anciennement Grand' rue. L'ancienne appellation populaire est rue de l'église.

AJT : Fête du géant

Le 17 juin, Jul'But était de sortie. Accompagné de 2 compagnons venus de Maing et de Millonfosse, il a descendu la rue Anatole France avant de s'arrêter à la halle couverte.

Notre Géant Jul'But Le Boulonneux avait invité son parrain et sa marraine à venir fêter son anniversaire de baptême le 17 juin, mais, manque de chance, ils étaient en week-end à la mer ! C'est avec deux autres comparses qu'il a fait la fête : Tiot Mitt de Maing et Moine Millon de Millonfosse.

Partis du haut de la rue Anatole France, ils ont rejoint la halle couverte où une grande structure gonflable avait été installée pour les enfants. Des jeux en bois étaient installés sous la halle ainsi que des tables et des chaises pour siroter une boisson fraîche ou chaude en attendant la prestation de l'Harmonie Municipale.

Après le concert de ducasse / fête de la musique de l'Harmonie Municipale, Jean-Yves Laurent a remis une bouteille spécialement customisée pour les 25 ans de

la Maison des Jeunes aux personnes à l'origine de ce projet.

Ensuite, Romain et Alex, guitare et percussions en main, ont proposé des reprises de musiques actuelles. Puis Antony Botte a poussé la chanson accompagné de bandes sons. Les auditeurs ont ainsi eu le plaisir de passer un excellent moment musical en compagnie des géants. Les enfants se sont amusés en musique avec les jeux en bois et dans la structure gonflable sous le regard des 3 hauts représentants de Thiant, Maing et Millonfosse.

L'AJT tient à remercier le comité d'En-Haut de Maing.

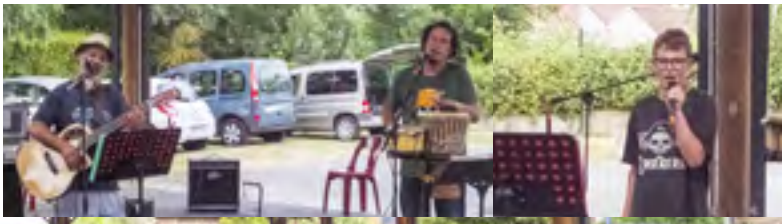

Commémoration CAPER

Ça fait 20 ans, déjà, que cette stèle, bien connue des Thiantais.es, a été érigée. Un bien triste anniversaire car le combat n'est pas fini. De nombreuses personnes investies dans ce combat étaient présentes.

Dressée sur le chemin emprunté par les salariés et, surtout, par les dirigeants d'Eternit, le 30 juin 2003, en rappel de la première faute inexcusable de l'employeur, reconnue par la cour d'appel de Douai en 1999, la stèle du CAPER est un lieu de rassemblement et de mémoire. Elle rappelle que, comme l'a dit Alain Guéret, président de la CAVAM, venu d'Angoulème, "…Les victimes travaillaient pour gagner leur vie, pas pour la perdre…".

Jean-Michel Després, Jean-Paul Tissonière et Alain Guéret

Les maires d'Aulnoy-lez-Valenciennes, d'Haulchin et de Prouvy étaient présents ainsi que le député de la 19ème circonscription. Martine Prévost, conseillère déléguée aux solidarités, représentait notre ville de Thiant. Jean-Michel Després, président du CAPER, a fait observer une minute de silence avant de rappeler les circonstances qui ont vu naître ce combat. Martine Prévost a ensuite pris la parole, témoignant de ce que les thiantais.es ont subi et subissent encore à cause de l'amiante. La parole a été donnée ensuite à Jean-Paul Teissonière, premier avocat à avoir soutenu cette cause, qui a rappelé les difficultés rencontrées pour instruire ce dossier épineux que beaucoup voulaient enterrer. Puis ce fut au tour d'Alain Guéret de prendre la parole. Il se bat pour toutes ces victimes travaillant dans des conditions indignes, contre le fatalisme de la maladie professionnelle et souligne que ces personnes partent dans l'anonymat le plus total contrairement aux militaires tombés en service qui ont droit à l'honneur de la cour des Invalides !

Martine Fromont épaulant une veuve éplorée

Un dépôt de gerbe a suivi ces témoignages émouvants avant un lâcher de pigeons. Les représentants politiques faisaient face aux veuves et aux enfants éplorés des victimes que Martine Fromont, secrétaire du CAPER, a accompagné. La douleur de la perte injuste de ces êtres chers est palpable. La justice n'est malheureusement pas encore assez du côté des victimes qui doivent se battre de toutes leurs forces et avec d'innombrables soutiens pour espérer obtenir un semblant de réparation car comment réparer ce qui est perdu à jamais.

Les Randonneurs

L'année du 30ème anniversaire du club de marche est l'occasion de gâter ses adhérents et c'est avec une journée à Paris que la fête continue.

Le club a proposé à ses adhérents une journée à Paris. Le 18 juin, 63 personnes ont pris le bus en direction de la capitale.

Au programme, visite du musée Grévin le matin, déjeuner croisière sur la Seine le midi suivi d'un temps libre aux abords de la Tour Eiffel et une visite panoramique en bus pour terminer cette journée parisienne.

Tous les participants ont apprécié cette très belle journée à Paris avec un très bon rapport qualité/prix.

Volley Ball

Le 3 juin dernier notre équipe féminine de volley ball a gagné la coupe du Nord contre Ferrière la Grande.

Elle termine la saison à la 2éme place du championnat et monte l'année prochaine en promotion excellence.

Félicitations aux filles qui font preuve d'une belle réussite. Nous ne pouvons que vous encourager pour la prochaine saison !

Les coordonnées des associations citées dans ce bulletin d'information

AJT : Espace Jeunes, 11 bis rue du Docteur Roux | Tel. 03 27 24 06 16 | E-mail : ajthiant@laposte.net | Facebook : jeunesse thiantaise | Mercredi de 14h à 19h, jeudi et vendredi de 16h à 19h

CAPER : 12 rue Anatole France | Tel. 03 27 24 61 43 | E-mail : caper.thiant@wanadoo.fr | Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 11h30, du lundi au jeudi de 14h à 17h

CAIT : Salle Gustave Ansart | Tel. 03 27 24 69 03 | Port. 06 58 09 46 95 | E-mail : hamadoo.karine@bbox.fr | Samedi de 16h à 18h

CLUB DES RANDONNEURS : Salle du temps de vivre | Tel. 03 27 24 68 03 | Port. 06 12 01 52 06 E-mail : christian-francine.eloy@orange.fr | Site : http://randonneursdethiant.online.fr

VMT : Port. 06 09 61 43 81 | Port. 06 52 74 24 70 | E-mail : daniellienard03@gmail.com | Site : http://vmtassociation.e-monsite.com Facebook : vmtww2

Volley Ball : Salle Gustave Ansart | Mercredi de 17h à 20h, vendredi de 19h30 à 21h | Renseignements sur place

Le CAIT à la Libération de Thiant

Le Club d'Aéromodélisme Indoor de Thiant exposait dans la salle Delaune lors de la Libération de Thiant. Des démonstrations de vol et la mise à disposition d'un simulateur complétaient leur impressionnant stand.

Depuis plusieurs années, le CAIT expose à la Libération de Thiant. C'est l'occasion de montrer la diversité des modèles réduits que le club et ses membres possèdent.

Les visiteurs peuvent voir les avions utilisés par les différentes armées lors de la seconde guerre mondiale mais aussi des avions plus anciens et des plus récents, ainsi que des drones. Il y a des reproductions de petite taille, mais également des modèles de près de 2 mètres d'envergure ! À cela s'ajoutent les modèles réduits de véhicules militaires terrestres avec un niveau de détail stupéfiant.

Le club réalise également des porte-clés et des maquettes de motos pour la vente. Ses membres font des démonstrations de vol de drones et d'avions dans cette salle qui se prête plutôt bien à l'exercice. Certains modèles reproduisent le bruit d'un véritable avion. C'est bluffant et surtout spectaculaire !

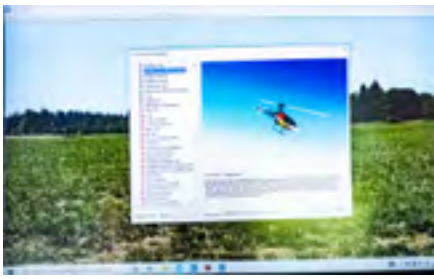

Afin de se rendre compte de la difficulté de pilotage de ces modèles réduits, le club a mis à disposition un simulateur de vol de modèles réduits télécommandés. Sur un écran et avec une vrai télécommande de direction, les visiteurs pouvaient, en toute sécurité - surtout pour les modèles réduits ! - s'essayer au pilotage de divers appareils. Nombreux ont été les crashes, les pertes de contrôle… Les enfants ont adoré ce simulateur qui les a fait bien rire et prendre conscience que ce n'est pas si simple que ça de piloter ce type d'engin !

Si vous vous sentez une âme de pilote ou simplement par curiosité, n'hésitez pas à rejoindre ce club qui a tout pour vous émerveiller !

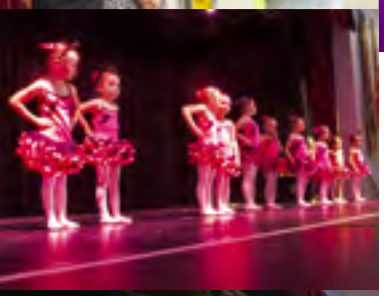

Gala de l'école de danse

La salle des fêtes était pleine pour ce gala de l'école de danse. La diversité des tableaux présentés a fait voyager les spectateurs dans le vaste monde du cinéma. Une représentation qui a fait sensation !

C'est sur le thème du cinéma que l'école de danse a fait son gala le 11 juin dernier. De Charlie Chaplin à Harry Potter en passant par Bollywood ou La La Land, le vaste monde du cinéma a été bien exploité. Les tableaux riches en couleurs ont mis en valeur la grâce des danseuses. Les chorégraphies parfois simples, parfois complexes ont offert une palette d'expression appréciée du public.

Valérie Dardinier, Directrice de l'école de danse et professeur, et Caty Vercauteren Carlier, professeur, ont fait un travail remarquable, tant sur les costumes que sur les chorégraphies. Le spectacle a tenu ses promesses. Tout le monde est sorti ravi d'avoir passé un après-midi en si belle compagnie.

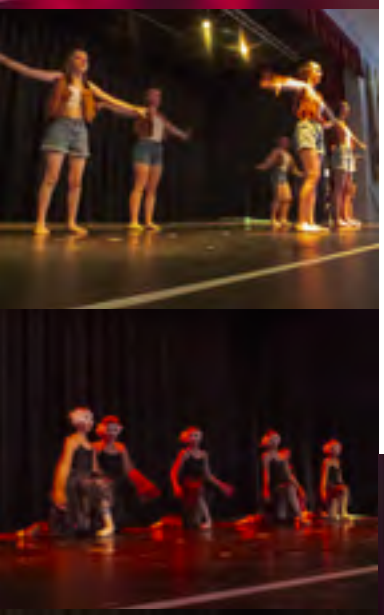

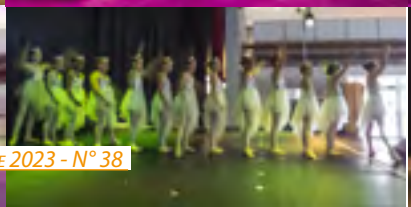

Harmonie Municipale

Cet été, l'Harmonie a été sollicitée pour deux défilés, celui du 14 juillet et celui pour la Libération de Thiant.

Événement national, indissociable de notre République, la célébration de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, est l'occasion d'entendre et de voir notre Harmonie Municipale défiler sous la direction de Pascal Cagneaux. Les morceaux joués pour cette commémoration sont très protocolaires. Une marche militaire est de rigueur, l'ouverture et la fermeture du ban et, bien sûr, "La Marseillaise", notre hymne national.

Notre Harmonie s'est conformée à la demande avec le niveau d'exigence attendu. Les élus et Thiantais.es présents les en ont félicités.

Le 3 septembre, elle renouvelait l'exercice pour la commémoration de la Libération de Thiant du 2 septembre 1944. Aux traditionnels et protocolaires morceaux de musique s'est ajouté l'hymne américain afin de rendre hommage aux soldats de l'armée américaine tombés carrefour du souvenir. Devant la stèle des Américains, les nombreux officiels ont apprécié la qualité de l'exécution.

Harmonie Municipale de THIANT

N'hésite pas à rejoindre les rangs de l'Harmonie Municipale ! Elle joue de la musique actuelle en concert et elle est indispensable aux commémorations. Viens vibrer avec elle !

Répétitions : le **mardi de 19h30 à 20h30**

Contact : **06 52 75 24 70**

LES NOMS DE NOS RUES ET ÉDIFICES

QUI SUIS-JE ?

Cet homme, né le 16 avril 1844 à Paris d'un père libraire et d'une mère issue d'une famille de meuniers, est élevé dans la bibliothèque paternelle. Il en gardera le goût des livres et de l'érudition. De 1853 à 1862, il étudiera à l'institution Sainte-Marie puis au collège Stanislas où il est remarqué pour ses compositions. Il obtient son baccalauréat le 5 novembre 1864. Dès le début des années 1860, il travaille pour diverses libraires et revues mais refuse de prendre la suite de son père qui juge très négativement les "barbouillages" de son fils. Sa vie sentimentale est assez compliquée. Il entretiendra tout de même une liaison durable avec Léontine Arman de Caillavet. Mais il aura de nombreuses liaisons notamment avec Mme Gagey ou avec la comédienne Jeanne Brindeau. Il commence sa carrière littéraire par la poésie. En 1867, il fait partie du groupe du Parnasse. En 1881, il connaît un premier succès public avec un roman couronné du prix Montyon par l'Académie Française. Son style optimiste, parfois féérique tranche avec le naturalisme de l'époque. En 1887, il devient critique littéraire du prestigieux Temps. Il succède à Ferdinand de Lesseps à l'Académie Française le 24 décembre 1896. Écrivain reconnu, influent et riche, il s'engage en faveur de nombreuses causes. Il dénonce notamment le génocide arménien et rejoint Émile Zola lors de l'affaire Dreyfus. Il est un des premiers à signer la pétition dite "des intellectuels" demandant la révision du procès. Il rend sa Légion d'honneur en juillet 1898 et participe à la fondation de la Ligue des droits de l'homme. Il s'engage pour la séparation de l'Église et de l'État, pour les droits syndicaux et contre les bagnes militaires. Il proteste également fortement contre la barbarie coloniale. Au début de la première guerre mondiale, il écrit des textes guerriers et patriotiques qu'il regrettera par la suite. Il militera ensuite en faveur d'une amitié entre Français et Allemands. Il collabore, dès sa création, à L'Humanité mais cessera toute collaboration aux journaux communistes à partir de décembre 1922. Prix Nobel de littérature pour l'ensemble de son œuvre en 1921, il meurt le 12 octobre 1924 et est inhumé au cimetière de Neuilly-sur-Seine auprès de ses parents. À l'annonce de sa mort, le président de la Chambre des députés déclare : "Le niveau d'intelligence humaine a baissé cette nuit-là"

↳ Réponse page 13

Recensement de la population

Recensement de la population 2024 : Recrutement de 5 agents recenseurs

Afin de procéder au recensement de la population qui aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024, la commune de Thiant recrute 5 agents recenseurs répondant au profil suivant :

- Disponible de janvier à fin février – début mars, du lundi au samedi en journée et en soirée
- Grande capacité relationnelle, courtoisie
- Neutralité, respect de la confidentialité
- Méthodique, ordonné, tenace
- Capable de lire un plan et de se repérer
- Savoir remplir un formulaire administratif simple
- Connaissance minimale d'internet
- Posséder un téléphone portable, maîtrise des SMS

Vous avez jusqu'au 31 octobre 2023 pour adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) à Monsieur le Maire.

Le recensement pour quoi faire ?

Le recensement de la population permet de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France. L'Insee est le **seul organisme habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et adresse** sont nécessaires mais **ne sont pas conservés.** L'Insee fournit ainsi des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail…

Comment sont traitées les données ?

L'Insee procède à une série de traitements statistiques : contrôle de la cohérence des informations collectées, imputation des valeurs manquantes, codification des variables de diffusion, calcul des pondérations en vue d'**obtenir un fichier de données individuelles, anonymes et apurées,** prêt à être exploité.

Comme lors des recensements généraux traditionnels, l'exploitation statistique des questionnaires collectés est réalisée en deux temps : une exploitation dite « principale », puis une exploitation qualifiée de « complémentaire ».

L'exploitation principale :

Elle permet de produire un « fichier détail » contenant l'ensemble des logements et des individus recensés. Elle traite toutes les informations pouvant être codifiées aisément après la saisie des questionnaires (comme les cases à cocher, les réponses précasées et les libellés des lieux géographiques et des nationalités). Les résultats statistiques issus de cette exploitation couvrent la plupart des domaines d'étude permis par les questionnaires du recensement (bulletin individuel et feuille de logement), qui sont classés en 7 thèmes sur insee.fr : **évolution et structure de la population** (âge, sexe…), **couples-familles-ménages** (état matrimonial, vie en couple, taille du ménage…), **logements-migrations résidentielles** (catégorie et type de logement, statut d'occupation, nombre de pièces, ancienneté d'emménagement, lieu de résidence cinq ans ou un an plus tôt…), **diplômes-formation-mobilités scolaires** (scolarisation et lieu d'études, diplôme le plus élevé…), **population active-emploi-chômage** (taux d'activité par sexe et âge, actifs en emploi, chômage au sens du recensement…), **caractéristiques de l'emploi-mobilités professionnelles** (statut professionnel, condition d'emploi, temps partiel, lieu de travail, mode de transport pour aller travailler…), **étrangers-immigrés** (distinction Français / étranger et immigré / non immigré par sexe et âge…).

L'exploitation complémentaire :

La seconde phase de l'exploitation statistique, dite « complémentaire », est destinée à produire les variables dont l'élaboration est plus complexe. Il s'agit de celles qui décrivent **la structure familiale des ménages** (détermination précise de la personne de référence du ménage, identification, le cas échéant, de familles au sein du ménage et composition de ces familles), **les secteurs d'activité dans lesquels les emplois sont exercés, la profession et la catégorie socioprofessionnelle des personnes, qu'elles occupent un emploi ou en recherchent un.**

Elles sont issues de procédures automatiques, complétées par des interventions humaines pour les cas les plus complexes ou les cas particuliers. Ces traitements sont longs et coûteux, c'est pourquoi ils ne portent que sur un échantillon des questionnaires collectés.

Le brûlage à l'air libre est interdit

Le brûlage des déchets ménagers dont les déchets verts, est interdit toute l'année, sur l'ensemble de la région Hauts-de-France, en vertu des dispositions des règlements sanitaires départementaux.

Les infractions à la réglementation peuvent être constatées par le maire, ses adjoints ou les forces de l'ordre.

Des solutions alternatives existent : le compostage, le paillage ou la collecte en déchèterie.

La reconnaissance d'un enfant

La reconnaissance anticipée est importante pour établir le lien de la filiation entre le père et son enfant lorsque les parents ne sont pas mariés. **Cette démarche peut être réalisée dès le 3ème mois de grossesse.**

La maman n'a pas besoin d'effectuer de démarche pour reconnaître son enfant mais elle peut tout de même accompagner son conjoint pour effectuer une reconnaissance anticipée conjointe. En effet, la filiation maternelle est établie automatiquement dans l'acte de naissance. Il vous suffit de vous présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité (père et mère), d'un justificatif de domicile. L'officier de l'État civil dresse l'acte de reconnaissance dont une copie doit être présentée au moment de la déclaration de naissance pour inscription du père en tant que tel sur l'acte de naissance.

La taxe foncière

Le montant de la taxe foncière est défini chaque année par le Conseil Municipal. Comme vous le savez, la commune a décidé depuis plusieurs années de ne pas l'augmenter. Elle reste à 38,51%. Mais étant donné que l'État ajuste la base imposable en fonction de l'inflation et d'autres paramètres, vous devez payer un peu plus chaque année.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
impots.gouv.fr

Dénomination des rues de la ZAC de l'Écaillon

Lors du Conseil Municipal du 14 septembre, l'ensemble du conseil a validé la proposition de nommer les rues constituant la Zone d'Activités Commerciales de l'Écaillon par des noms de femmes uniquement. Ainsi, on entrera dans la ZAC par la rue Martha Desrumaux, née à Comines, figure emblématique du mouvement ouvrier et résistante remarquable. Au bout de la rue, à gauche, nous trouverons la rue Louise de Bettignies, née à Saint-Amand-les-Eaux, agente des renseignements français qui travailla pour l'armée britannique lors de la première guerre mondiale et dont le réseau permis de sauver un millier de soldats britanniques, à droite la rue Simone Veil, née à Nice, magistrate et femme d'État française, déportée à Auschwitz, faisant adopter la loi dépénalisant le recours à l'IVG, icône de la lutte contre la discrimination des femmes en France. Enfin, la rue qui repart vers la RD 40 et qui se termine en giratoire se nommera Olympe de Gouges, femme de lettre française née à Montauban dont les nombreux écrits et pamphlets en faveur des droits civils et politiques des femmes et de l'abolition de l'esclavage des noirs en font une pionnière du féminisme et un emblème des mouvements pour la libération des femmes.

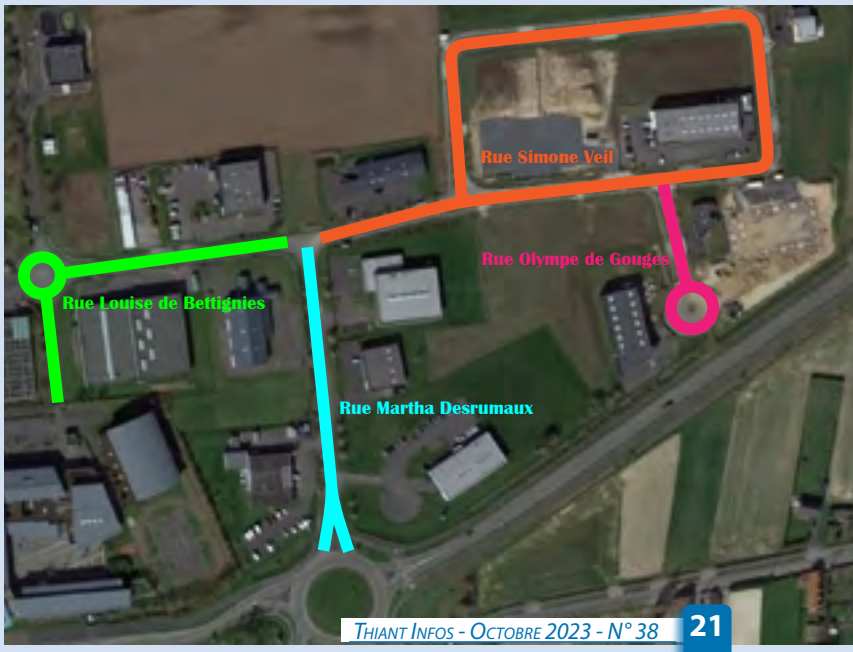

Agir avec les Thiantais

Françoise Bar-Desespringalle

Sylvain Lefebvre

Jean-Michel Harbonnier

Jimmy Laurent

Nous sommes à votre écoute

Chères Thiantaises, chers Thiantais,

Nous nous devons de vous informer que notre article du dernier bulletin municipal a été proposé le 17 mai comme souhaité, pour une parution soi-disant les jours suivants. C'est seulement (indépendamment de la volonté du service communication) le 29 juin que celui-ci a été édité (trop tard pour certaines informations). De plus, nous ne disposons que d'un petit encart, ce qui ne nous permet pas un droit de réponse, alors que Monsieur le Maire s'arroge ce droit de réponse immédiatement.

Le parking de l'école est, à ce jour, toujours dans le même état, alors que la station de lavage est installée (pas de réponse et encore moins de date lors du conseil municipal de ce 14 septembre). Les préaux, validés pourtant, ne nous ont pas encore été présentés lors d'un conseil municipal.

Nous n'avons eu, à ce jour, en conseil municipal, pour l'ensemble des élus, toujours aucun chiffre sur les études concernant les bâtiments communaux, et donc aucune discussion… Pour l'ancienne Caisse d'Épargne, nous craignons que l'estimation des travaux soit sous-évaluée…

Nous réclamons une étude approfondie sur les caméras, car nous espérons être entendus sur le sujet.

Lors du précédent mandat, notre groupe d'opposition avait accompagné les habitants du quartier pour s'opposer à un projet d'immeuble situé sur une parcelle rue Gambetta. Face à cette mobilisation, la municipalité a pris conscience, sans le reconnaître, de cette grossière erreur qui consistait à laisser construire un bâtiment gigantesque qui aurait défiguré le quartier et aurait amplifié le problème du stationnement, déjà important.

Nous avons depuis été vigilants quant à l'évolution du nouveau projet qui devrait enfin aboutir à la création d'un parking, comme nous le souhaitions. Nous continuerons à l'être également sur les contenus de la convention qui doit être signée (en particulier sur la dépollution et la remise en état des lieux). Nous sommes ravis que de nouvelles dispositions aient été prises et nous avons proposé, en accord avec notre programme, d'inviter les habitants du quartier, afin que la municipalité leur présente le nouveau projet. Nous espérons que nos propositions soient prises en compte.

Nous vous invitons à suivre l'actualité sur notre site Facebook :

https://www.facebook.com/agiraveclesthiantais/

Mail : agiraveclesthiantais@gmail.com | Facebook : https://www.facebook.com/agiraveclesthiantais/

Primes suite à l'achat d'un vélo, VAE ou trotinette électrique

Pour solliciter cette prime, vous devez :

Être majeur et être domicilié dans l'une de nos 46 communes, ne pas avoir acheté le véhicule avant le 1er mars, avoir acheté le véhicule chez un professionnel de l'arrondissement de Valenciennes et avoir fait figurer l'achat des équipements de protection sur la même facture que le véhicule.

Après 576 dossiers déposés, il reste une enveloppe budgétaire importante, alors n'hésitez pas à investir dans la mobilité décarbonée !

l'Assurance Maladie — Agir ensemble, protéger chacun | Hainaut

informations — LA LETTRE #10 - OCTOBRE 2023

Prescription de transport

Besoin d'un transport pour des soins, des examens ou pour rentrer chez vous après une hospitalisation ? L'Assurance Maladie peut prendre en charge vos frais de transport, si votre état de santé le justifie et sous certaines conditions. Pour cela votre médecin traitant vous remet une **prescription médicale de transport.**

La prescription médicale de transport remise par votre médecin précise le mode de transport que vous pouvez utiliser et les conditions particulières s'il y en a. Par exemple le besoin d'un accompagnement par un proche.

Vous devez respecter le mode de transport prescrit par votre médecin sauf si vous avez recours à un mode de transport moins onéreux.

Vous faites les démarches pour vous faire rembourser depuis votre compte ameli.

3 types de transport peuvent être prescris :

- **le transport individuel** : vous êtes autonome et capable de vous déplacer seul ou accompagné par un proche ;
- **le transport assis professionnalisé** : vous avez besoin d'une aide technique et vous devez voyager assis ;
- **le transport en ambulance** : votre état de santé impose de voyager allongé et/ou surveillé.

Trouvez votre transport assis professionnalisé ou votre ambulance agréée sur l'annuaire santé d'ameli.fr

Pour en savoir plus : www.ameli.fr

SIMPLIFICATION DE VOTRE DEMANDE DE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

Gagnez du temps avec votre compte ameli : dans la rubrique *Mes démarches > Faire une demande de Complémentaire santé solidaire*. Facile, votre demande est maintenant simplifiée grâce à la déclaration automatique de vos ressources.

Pour savoir si vous êtes éligible consultez le simulateur de droits en ligne sur ameli.fr

Vous n'avez pas encore de compte ameli ? Créez-le dès maintenant sur ameli.fr ! Cliquez sur **Compte ameli**, puis sur **Je crée mon compte** et laissez-vous guider.

Vous pouvez aussi télécharger l'application ameli, l'Assurance Maladie

Disponible sur App Store — Disponible sur Google play

Flashez le QR code pour accéder à ameli.fr

3646 Service gratuit + prix appel — ameli.fr

AGENDA

Octobre

Samedi 14
Remise des prix des Maisons fleuries
Salle du Temps de Vivre à 10h

Dimanche 15
Marche pour Octobre Rose
Rendez-vous 9h15
Départ 10h
Salle des Fêtes
Exposition et vente de bijoux
à partir de 12h

Novembre

Samedi 11
Armistice 1918
Défilé, dépôt de gerbes, vin d'honneur - Salle des Fêtes

Du 17 au 19
Marché de Noël de l'OSAT
Salle des Fêtes
Vendredi 16h30 - 20h30
Samedi 14h - 20h
Dimanche 11h - 18h

Décembre

Samedi 2
Concert de Sainte Cécile de l'Harmonie au profit du Téléthon
Salle des Fêtes - 17h

Vendredi 8
Noël des aînés
Distribution du colis de Noël
Salle de l'enfance
9h - 12h / 14h - 18h

Vendredi 8 et samedi 9
Téléthon
Tartiflette le vendredi à 19h30 sur place à 15€/part ou à emporter entre 17h et 19h à 12€/part.
Salle de l'enfance
Le samedi, divers animations par les associations Thiantaises
Salle des Fêtes

Jeudi 14
Noël des nourrissons

Vendredi 15
Noël des écoles
Groupe Scolaire Gustave Ansart et Salle des Fêtes

Dimanche 31
Repas de la Saint Sylvestre du club de Volley
Salle de l'enfance

AGENDA

Travaux à l'ancienne Caisse d'Épargne

Pendant les travaux visant à réhabiliter les locaux de l'ancienne Caisse d'Épargne, en octobre et novembre, la boîte à livres sera enlevée. Elle sera remise dès que possible.

Déchets et déjections animales

Il vous est rappelé que les voies et espaces publics doivent être tenus propres. Là où le service de balayage n'est pas assuré par la Municipalité, les propriétaires sont tenus de balayer ou de faire balayer la largeur de leur façade sur une largeur égale à celle du trottoir.

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritus de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits. Vous êtes donc dans l'obligation de ramasser les déjections de votre chien pendant sa promenade. Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés. Le chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.

Pass'Déchets

Depuis le 25 septembre, le prix du second Pass'Déchets est passé à 10 €. Les formulaires d'obtention d'un Pass'Déchet ont été modifiés en août dernier. Ils sont accessibles à cette adresse :

https://www.siaved.fr/votre-pass-dechets

Inscription au colis des aînés

Le colis des aînés sera distribué le 8 décembre entre 9h et 12h et entre 14h et 18h. Pour vous inscrire vous devez être Thiantais.e et avoir au moins 62 ans. Le coupon d'inscription est à rendre en Mairie avant le 10 novembre.

Noël des nourrissons

Si vous fréquentez la PMI de Denain (UTPAS) avec votre nourrisson, munissez-vous de son carnet de santé et d'un justificatif de domicile (facture énergie…) et venez l'inscrire en mairie de Thiant avant le 11 novembre.

Ma Mairie En Poche

Vous avez la possibilité d'installer sur votre smartphone l'application Ma Mairie En Poche (MMEP). Cette application gratuite téléchargeable depuis l'ApStore ou le Google Store (Play Store) vous donnera les informations importantes de notre commune et des communes qui l'utilise, si vous le souhaitez. Il vous est possible également de faire des signalements concernant des anomalies constatées sur la voie publique (éclairage public défectueux, dépôt sauvage d'ordures, trou dans la chaussée…) avec une position précise du lieu facilitant ainsi l'intervention des services concernés. Vous pouvez être sollicité pour des sondages concernant directement votre vie dans la commune. Devenez acteur de votre ville et n'hésitez plus à rejoindre le mouvement MMEP !

Ma mairie en poche.
Par telmedia

OFFICE SPORTS ASSOCIATIONS THIANT

Marché de Noël

Salle des Fêtes de Thiant

NOVEMBRE

17 16h30 – 20h30

18 14h00 – 20h00

19 11h00 – 18h00

Vêtements & Accessoires

Décorations

Petite restauration Buvette

Bijoux

Vin Saucissons Bière

Stand Photos

Samedi 18 novembre

Harmonie Municipale de THIANT

Concert 15h30

Service Communication - Ville de Thiant - Octobre 2023 - Crédit photo : Monika de Pixabay

THIANT